

http://cinemateur01.com

Cinéasteur

Fiche n° 964
Octobre à Paris
23 - 28 novembre 2011

Octobre à Paris

documentaire français de Jacques Panijel - 1 h 10

le 17 octobre 1961, la justice se noya dans la Seine

Entre les massacres de Sétif (8 mai 1945) et les morts du métro Charonne (8 février 1962), la journée sanglante du 17 octobre 1961 occupe une place d'honneur dans la liste des atrocités commises par l'Etat français durant la guerre d'Algérie. Ce jour-là, à l'initiative du Front de libération nationale (FLN), 30 000 Algériens descendent manifester dans les rues de Paris pour protester pacifiquement contre le couvre-feu décrété à leur intention par le préfet de police, Maurice Papon. La police, chauffée à blanc par les nombreuses pertes que lui font subir les attentats du FLN sur le territoire français, et couverte par ses autorités de tutelle, se livre à une répression sanglante, dont le nombre de victimes est estimé entre 80 et 200 morts. Les cadavres seront, pour certains, retrouvés flottant dans la Seine. Aucune reconnaissance ni réparation officielles depuis lors.

À côté des historiens (Jean-Luc Einaudi, Jean-Paul Brunet), des photographes, des romanciers (*Meurtres pour mémoire* de Didier Daeninckx, Gallimard, 1984) et des musiciens (*La Gueule du loup*, poème de Kateb Yacine mis en chanson par Les Têtes raides en 1998), les cinéastes ont puissamment contribué à la mise en lumière de l'événement puisqu'on recense une vingtaine de films qui lui sont consacrés, dont le plus récent, la fiction de Rachid Bouchareb, *Hors la loi* (2010).

Deux documentaires inédits n'en sortent pas moins, mercredi 19 octobre, en salles. Le premier est, à tous égards, exceptionnel. Il s'agit d'*Octobre à Paris*, de Jacques Panijel. Réalisé dans la foulée de la manifestation, ce film intense et bouleversant, aussi incroyable que cela puisse paraître, n'a jamais été exploité en salles, même s'il a fait à plusieurs reprises l'objet de projections illégales.

Victime jusqu'en 1973 de la censure gouvernementale, le film n'est pas davantage distribué par la suite, Jacques Panijel s'opposant à sa sortie tant qu'on lui refusera de lui adjoindre un préambule mettant en cause un "crime d'Etat". Il mourra donc, le 10 septembre 2010, sans avoir la satisfaction d'assister à la sortie du film, désormais précédé d'une préface qui éclaire la responsabilité de ce massacre programmé.

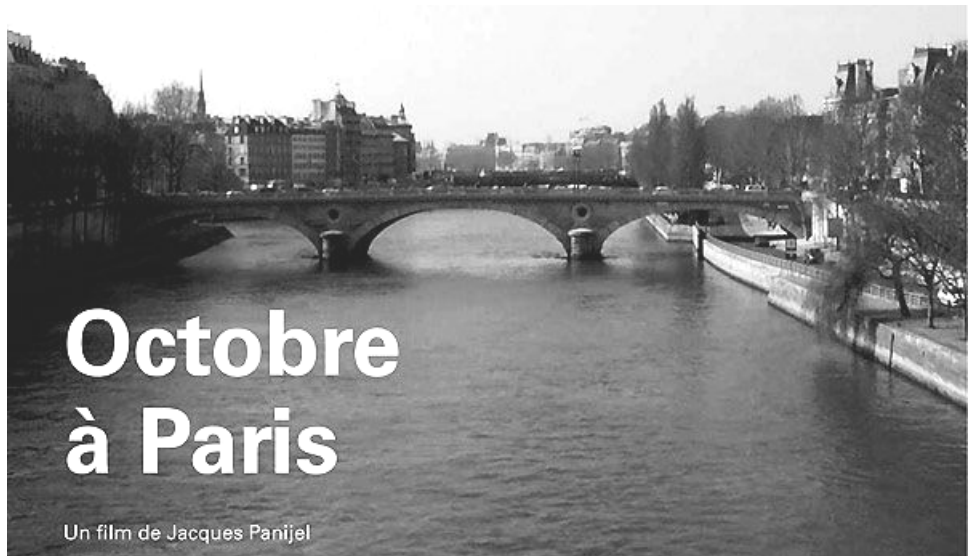
Biologiste et ancien résistant, cet homme de conviction est, en 1959, le cofondateur, aux côtés de l'historien Pierre Vidal-Naquet et du mathématicien Laurent Schwartz, du comité Audin, consacré à Maurice Audin, un mathématicien communiste assassiné deux ans plus tôt à Alger par les parachutistes français. Après la manifestation du 17 octobre 1961, ce comité charge Panijel de réaliser un film pour témoigner de l'événement. Le tournage, doté d'un opérateur de fortune et réalisé clandestinement grâce à l'entremise du FLN, démarre dès la fin du mois d'octobre 1961 et se prolonge jusqu'en mars 1962.

Trois registres d'images constituent la matière du film. C'est tout d'abord la nécessaire reconstitution de l'appel à la grève et son organisation par une cellule secrète du FLN en plein cœur du bidonville de Nanterre. Elle est "jouée" - et

ressentie comme telle par tout spectateur attentif - par ceux-là mêmes qui ont vécu ces événements quelques jours plus tôt. C'est ensuite la mise en scène de la manifestation et de sa répression à l'aide du principal médium qui l'a enregistrée : la photographie. Mis à disposition par le photographe Elie Kagan, ce matériau est travaillé au banc-titre, au montage et à la bande-son pour lui conférer une dynamique cinématographique.

la banlieue.

On aura beau jeu, bien sûr, de reprocher à ce film la partialité de son regard. Après tout, on était en guerre et le FLN ne faisait pas non plus dans la dentelle. Mais toute la beauté d'*Octobre à Paris* vient précisément du fait qu'il n'en veut rien savoir. Que seules l'occupent la trahison de la démocratie, la honte du rôle historique joué alors par la France et l'indignation face à la barbarie civilisée qui s'abat sciemment sur des



A ces deux strates, qui pallient avec les moyens du cinéma l'absence d'archives cinématographiques, s'ajoute et s'entremêle le tournage, en direct cette fois, avec les nombreux témoins et victimes de la répression. Des hommes, des femmes et des enfants effrayés, humiliés, qui disent, quand ils n'en montrent pas les stigmates sur leur corps, l'aveuglement d'une idéologie et l'abjection d'une politique. Arbitraire de la répression, tabassage meurtrier des manifestants, noyades délibérées dans la Seine, fusillades, suivis du parcage bestial au Palais des sports, des tortures sadiques des supplétifs harkis dans les caves de la Goutte d'or, des descentes provocatrices dans les bidonvilles de

protestataires désarmés. C'est ce sentiment de révolte morale, ce sursaut de la conscience qui confèrent au film non seulement sa puissance émotionnelle, mais aussi sa manière incroyablement vivante de filmer les gens, leur parole et les lieux chargés de souffrance (chambrettes, caves, cafés, bidonvilles) qui les réunissent. *Octobre à Paris*, qui, au départ, est en retard sur l'événement, retourne ainsi son handicap en devenant une archive unique et un film pionnier des luttes cinématographiques à venir.

Jacques Mandelbaum
Le Monde

17 octobre 1961

"Ce massacre a été occulté de la mémoire collective"

L'historien Gilles Manceron, auteur de *La Triple Occultation d'un massacre* (publié avec *Le 17 octobre des Algériens*, de Maurice et Paulette Péju, éd. La Découverte), explique *les mécanismes qui ont contribué à cette amnésie organisée*.

Pourquoi la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 a-t-elle été occultée pendant si longtemps ?

Il s'agit d'un événement d'une gravité exceptionnelle, dont le nombre de morts a fait dire à deux historiens britanniques [Jim House et Neil MacMaster, *Les Algériens, la République et la terreur d'État*, Tallandier, 2008] qu'il s'agit de la répression d'État la plus violente qu'ait jamais provoquée une manifestation de rue en Europe occidentale dans l'histoire contemporaine.

Comment une répression de cette ampleur a-t-elle pu ne pas être considérée pendant plusieurs décennies comme un événement de notre histoire ? L'historien Pierre Vidal-Naquet a employé le terme d'"énigme". Je me suis interrogé sur les facteurs qui permettent d'expliquer comment ce massacre a été occulté de la mémoire collective.

Il me semble tout d'abord qu'il y a une volonté de faire le silence de la part des autorités françaises. En premier lieu, bien sûr, les autorités impliquées dans l'organisation de cette répression : le préfet de police de la Seine, Maurice Papon, le premier ministre, Michel Debré, ainsi que Roger Frey, ministre de l'intérieur. Mais également le général de Gaulle, qui de toute évidence a pourtant été très irrité par cet épisode. Il a néanmoins voulu tirer le rideau sur cette affaire et fait en sorte que les Français passent à autre chose.

Par quels moyens le pouvoir a-t-il réussi à imposer le silence, et donc cette amnésie ?

Sur le moment, il y a eu censure de la presse, avec l'empêchement des journalistes à se rendre sur les lieux de détention des Algériens, par exemple. Et puis très vite, les instructions judiciaires ont été closes sans aboutir. Il y en a eu une soixantaine, elles ont toutes débouché sur des non-lieux. Une volonté d'oubli judiciaire, qui s'est combinée avec les décrets d'amnistie, qui couvraient les faits de maintien de l'ordre en France, une difficulté à accéder aux archives, l'épuration d'un certain nombre de fonds... tout cela a contribué à ce phénomène d'occultation jusqu'à la fin des années 1970.

Par la suite, d'autres facteurs ont pris le relais. En 1961, Gaston Deferre, à l'époque sénateur, avait protesté de façon très vigoureuse contre la répression policière. Mais quand Jean Louis Béninou, journaliste à *Libération*, va le voir pour lui demander de faire la lumière sur cet événement, au début des années 1980, M. Deferre, devenu ministre de l'intérieur, lui répond qu'il n'en est pas question. Il a fait le choix de ne pas ouvrir ce dossier.

Cinquante ans plus tard, il existe encore une confusion entre le 17 octobre 1961 et la manifestation de Charonne, le 8 février 1962, au terme de laquelle neuf personnes ont trouvé la mort...

La mémoire de Charonne, une manifestation pour la paix en Algérie et contre les attentats de l'OAS – mais pas pour l'indépendance ! –, s'est en effet superposée à celle d'octobre 1961. Il faut dire que la gauche française a eu plus de réactivité par rapport à la violence qui s'est déployée lors de la manifestation de Charonne, qu'elle avait organisée. Cette attitude a été celle du PCF, mais également de la Ligue des droits de l'homme, qui a décidé la constitution d'une commission d'enquête après Charonne alors qu'elle ne l'avait pas fait au lendemain du 17 octobre.

On voit là les limites de l'engagement de la gauche française de l'époque. A l'exception du petit PSU et de l'UNEF, rares étaient les partis qui étaient réceptifs à l'idée d'une indépendance algérienne.

Le plus surprenant, c'est que la mémoire de Charonne ait occulté celle du 17 octobre y compris au sein de certaines familles algériennes...

Oui. La famille d'une des victimes du 17 octobre, une jeune lycéenne, qui devait avoir 15 ou 16 ans, Fatima Bédar, dont on avait retrouvé le corps dans le canal Saint-Martin, a longtemps cru et répété qu'elle était morte à Charonne. Au sein même de l'immigration algérienne, le mot de "Charonne" était plus présent que la référence au 17 octobre.

Au lendemain de l'indépendance, comment cet événement a-t-il été utilisé par les nouvelles autorités algériennes ?

C'est ici qu'un troisième facteur d'occultation a joué : la volonté du pouvoir algérien de ne pas mettre en valeur une initiative prise par la Fédération de France du FLN, qui avait organisé la manifestation du 17 octobre.

La Fédération de France était en effet devenu un fief d'opposition au nouveau pouvoir en raison de son ouverture aux idéaux et aux valeurs de la gauche européenne, syndicale et politique. Lors de la crise de l'été 1962 qui vit s'affronter, au sein du FLN, les prétendants au pouvoir, elle avait misé sur les civils du GPRF [le gouvernement du FLN en exil] contre les militaires de l'armée des frontières du colonel Boumediène. Elle se retrouva ainsi dans le camp des vaincus et les autorités de la nouvelle République algérienne évitèrent de lui faire de la publicité, en passant plus ou moins sous silence la répression du 17 octobre...

Comment s'est finalement faite toute la lumière sur l'ampleur du massacre ?

A travers des publications, notamment. Le roman policier de Didier Daeninckx [*Meurtres pour mémoire*, Gallimard, 1984], qui associe la recherche sur le passé de Maurice Papon sous l'Occupation à son rôle en 1961, ou des travaux d'historiens comme *La Bataille de Paris*, de Jean-Luc Einaudi [1990, Seuil], ont joué un rôle. Et puis avec la constitution d'une association, Au nom de la mémoire, par des enfants issus de l'immigration algérienne, la mémoire a commencé à émerger.

La procès de Maurice Papon pour complicité de crimes contre l'humanité en tant que secrétaire général de la préfecture de la Gironde pendant l'Occupation a certainement contribué à ouvrir le dossier du 17 octobre 1961 et à le faire surgir dans l'espace médiatique. Lors du procès Papon en 1997-1998, des témoins ont parlé de sa personnalité, de son rôle en Algérie et à la préfecture de police de Paris. Parmi eux, Jean-Luc Einaudi, qui a publié une tribune dans *Le Monde* du 20 mai 1998, où il employait le terme de "massacre" à propos du 17 octobre. Papon a trouvé bon de poursuivre Einaudi pour diffamation. Il a été débouté de sa plainte. Le terme de "massacre" a été considéré comme légitime par le tribunal. C'est un véritable tournant.

Cinquante ans après les faits, l'État français a-t-il reconnu sa responsabilité ?

Il y a une reconnaissance de la part de collectivités locales, notamment la mairie de Paris en 2001 qui a fait un geste fort avec l'apposition d'une plaque commémorative sur le pont St Michel. D'autres communes de la banlieue ont fait des gestes similaires. Et le cinquantenaire, cette année, va être marqué par toute une série d'initiatives, dont un boulevard du 17 Octobre devant la préfecture des Hauts-de-Seine, à Nanterre. Mais de la part de l'État, il n'y a toujours aucun signe de reconnaissance.

Propos recueillis par Soren Seelow
Le Monde